

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DOUZE LE 08 Mars (08/03/2012)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 02 mars, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, **Adjoint,**

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHE, Mme Nicole STOCCO, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, M. Franck BOUSQUET, M. Abdelkader SELAM, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par M. GUILLAMAT), **Adjoint,**
Mme Estelle HEMMAMI (représentée par M. BOUSQUET), Mme Odile MARTY-MOTHE (représentée par Mme CASTRO), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. REDON), M. Gérard VALLES (représenté par M. NUNZI), M. Guy ROQUEFORT (représenté par Mme ROLLET), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. GAUTHIER), **Conseillers Municipaux**

ÉTAIT EXCUSE :

M. Gérard CHOUKOU, **Conseiller Municipal**

ÉTAIT ABSENT :

M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**



M. BAPTISTE Richard est nommé secrétaire de séance.

21 – 08 mars 2012

**ETUDE PREALABLE A LA MISE EN PLACE D'UNE OPERATION DE
REDYNAMISATION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT – PLAN DE
FINANCEMENT**

Rapporteur : Monsieur CHAUMERLIAC

Vu la délibération en date du 28 juillet 2011 portant sur le lancement d'une étude préalable à la mise en place d'une opération de redynamisation du commerce et de l'artisanat et la sollicitation des partenaires financiers,

Vu le rapport de Monsieur le Maire proposant d'adopter le plan de financement prévisionnel de cette étude,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 29 voix pour et 2 abstentions (Mme Rollet, M. Roquefort)**

- **ADOpte** le plan de financement prévisionnel comme suit :

Etat (FISAC)	25 %	6 612,50
Région	25 %	6 612,50
Commune	50 %	13 225,00
	Total HT	26 450,00

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter sur cette base l'aide de l'Etat, au titre du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) et l'aide du Conseil Régional.

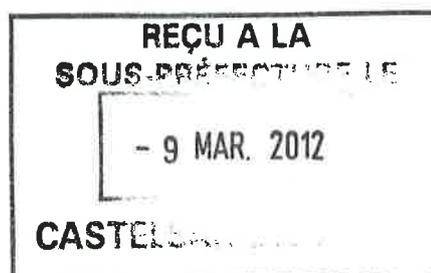
Pour copie conforme

Moissac le 09 Mars 2012

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :